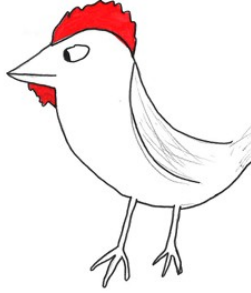
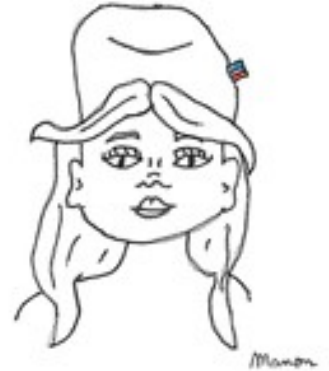
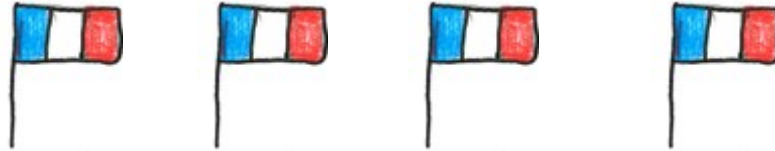


LA FRANCE est une DEMOCRATIE



Élèves de CM2
École primaire Henri CORBET
MARGENCEL



Dessins : Manon, Noan, Livia, Sophia.

Nous avons travaillé sur l'organisation politique de notre pays.



Dessin de Manon.



Voici le plan de notre présentation :

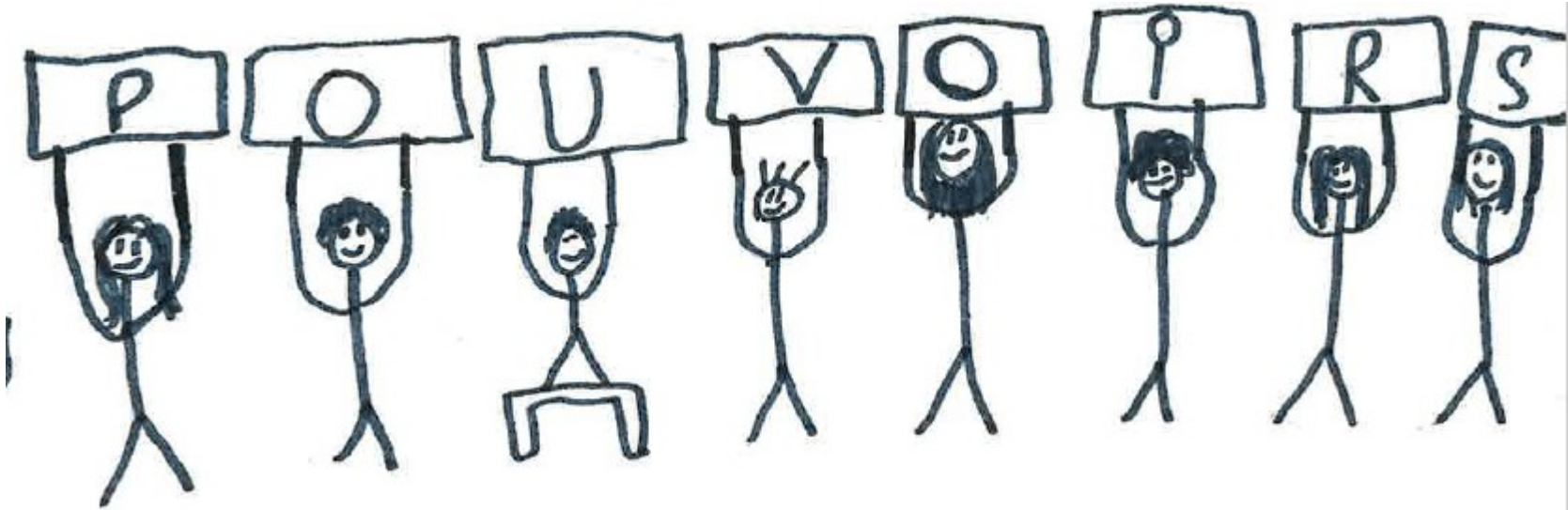


- Dans une première partie, nous allons parler de la Démocratie.
- Dans la deuxième partie, nous verrons qu'en France, le pouvoir est partagé en trois pouvoirs.
- En troisième partie, nous verrons que, dans une Démocratie, les Français ont des droits.
- Enfin, nous vous parlerons des droits des enfants.



Première partie

La France est une Démocratie



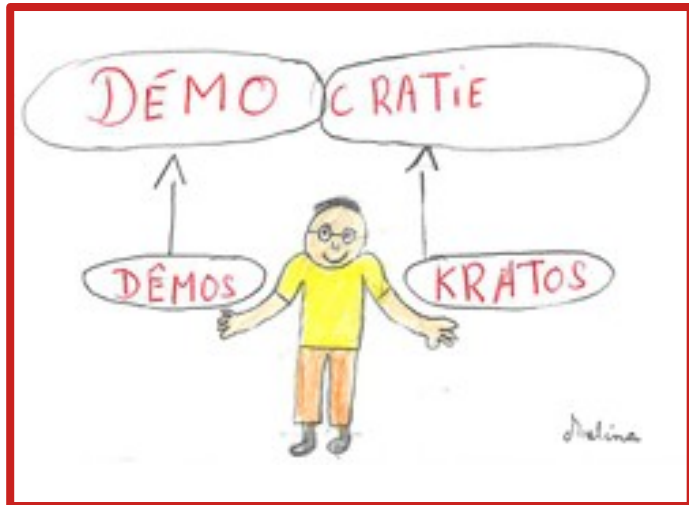
Dessin de Maily.

Notre pays est une **démocratie**.

Démocratie : c'est un nom grec inventé à **Athènes il y a 2500 ans**. Il est composé de :

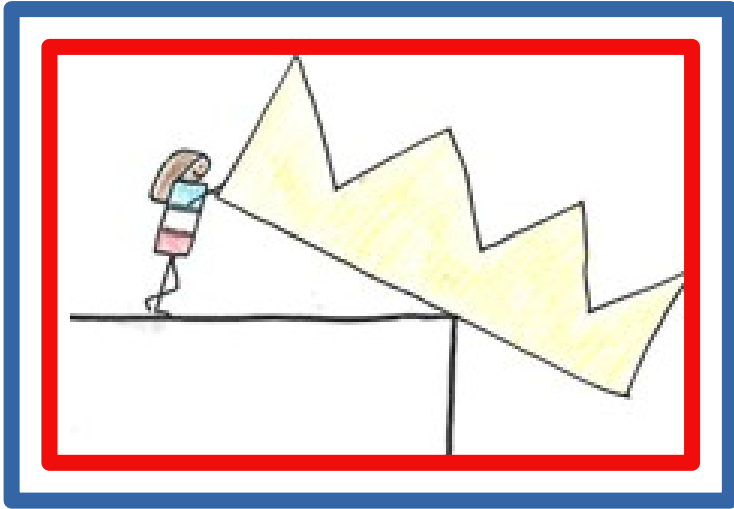
DEMOS qui veut dire : « le peuple », et
KRATOS, qui veut dire : « le pouvoir ».

Le mot Démocratie signifie donc : « le pouvoir par le peuple ».



Dessins : Melina et Maïly.

En France, la Démocratie est apparue avec la Révolution de 1789.



Avant 1789, le pouvoir était détenu par une seule personne :
le Roi.



Après la Révolution : fini le Roi ! Et finis les pouvoirs détenus par un seul homme !



Place à la Démocratie !!!

En France, le pouvoir est détenu par plusieurs personnes **élues par le peuple.**

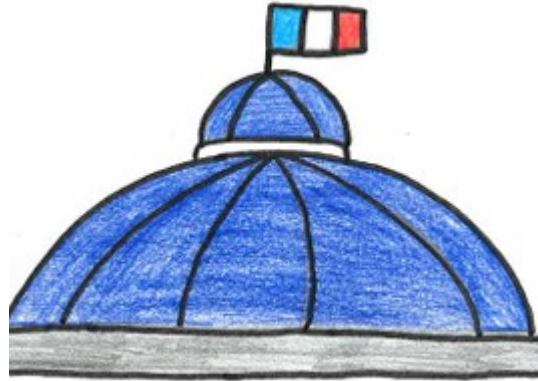
Les citoyens français votent pour élire :

- le président de la République.
- les députés.
- les conseillers municipaux et leur maire.
- les conseillers départementaux.
- les conseillers régionaux.
- les députés européens.



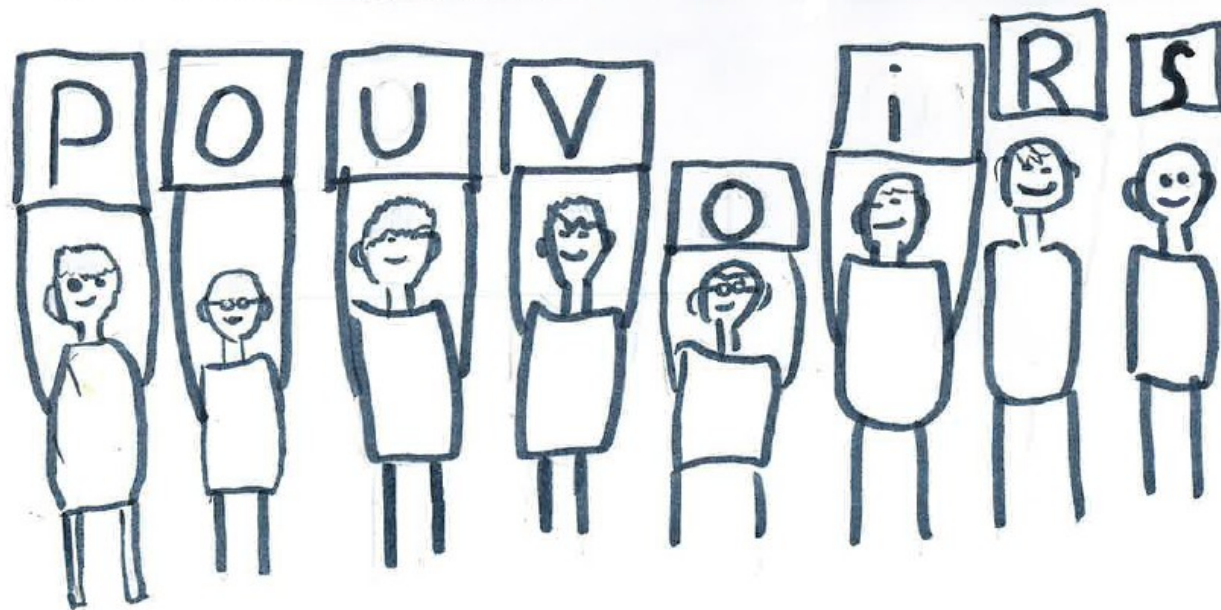
Dessin de Léonie.

Les sénateurs – eux - sont élus par les **grands électeurs** qui ont été élus par les citoyens. Ce sont par exemple, les maires, les adjoints au maires, les conseillers départementaux qui sont les Grands électeurs et qui votent pour élire les Sénateurs.

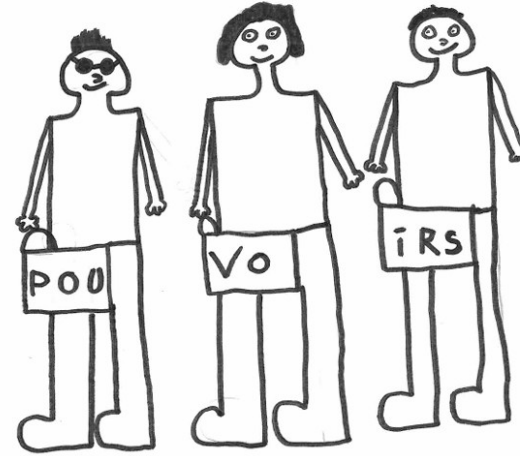
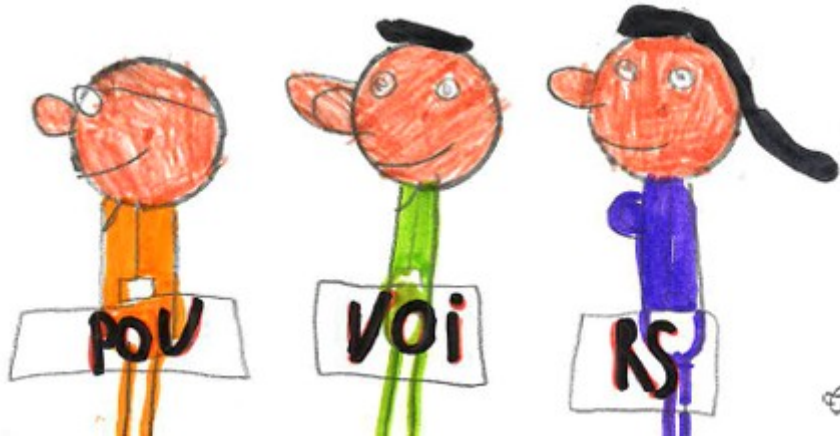


Deuxième partie

En France, le pouvoir est partagé en trois pouvoirs.



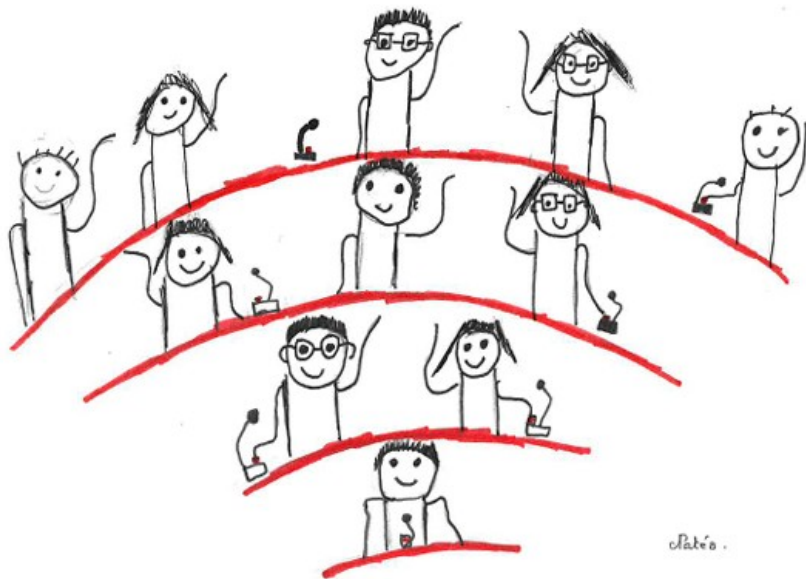
Dessin d'Arthur.



Il y a :

- le pouvoir législatif,**
- le pouvoir exécutif,**
- le pouvoir judiciaire.**

Le pouvoir **législatif** :

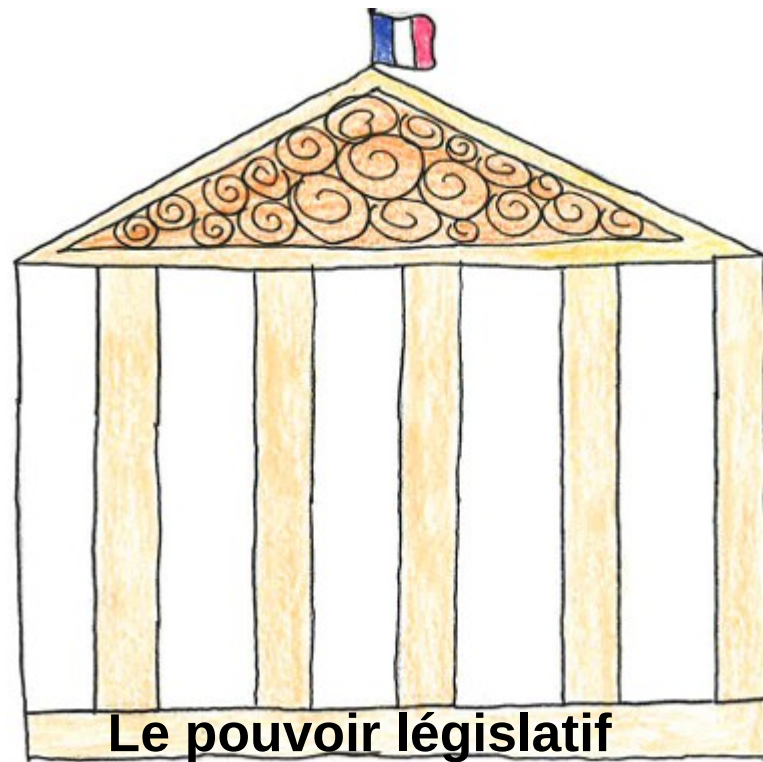


Le pouvoir législatif est détenu par les députés et les sénateurs car ils travaillent sur les lois et ils les votent.

Anne-Cécile VIOLLAND
est notre députée.



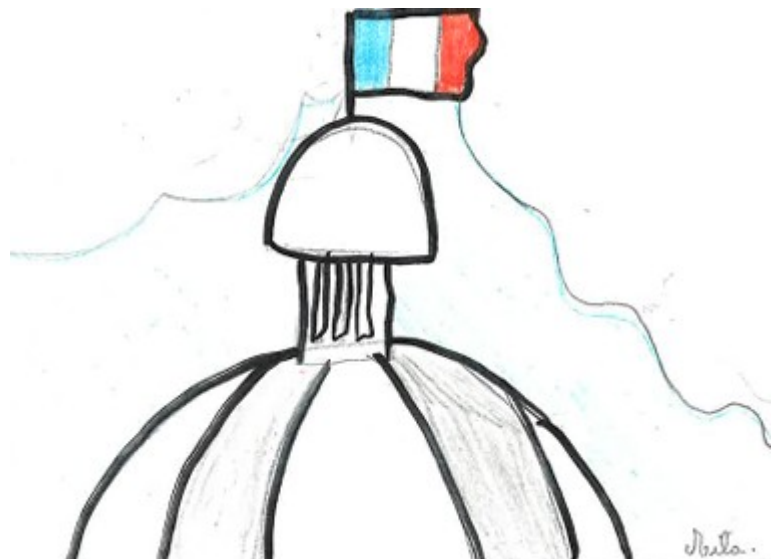
Il y a six députés en Haute-Savoie.



Et il y a 577 députés en France.

Dessin d'Aïnoa.

Le pouvoir législatif



**Et il y a 348
sénateurs en France.**

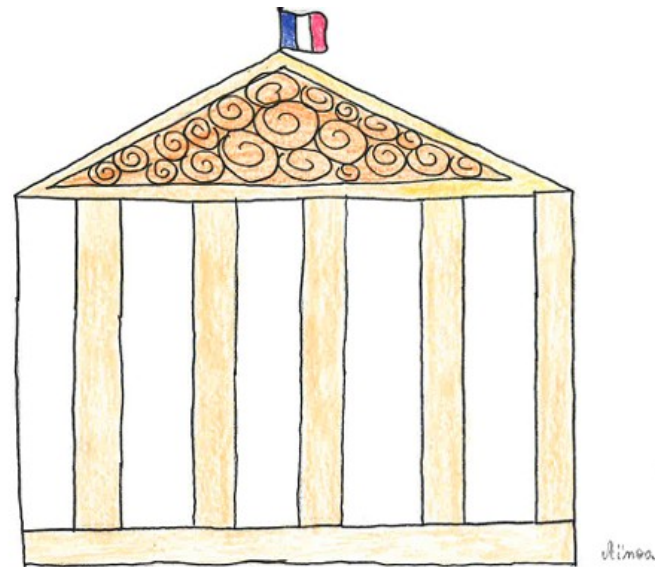
Dessin de Mila.

Cyril PELLEVAT est notre
sénateur.



Il y a trois sénateurs en Haute-Savoie .

Les députés et les sénateurs représentent le **parlement français.**



Anne-Cécile VIOLLAND et Cyril PELLEVAL sont
donc des **parlementaires.**

Dessins : Mila et Ainoa.

Il y a le pouvoir **exécutif** :

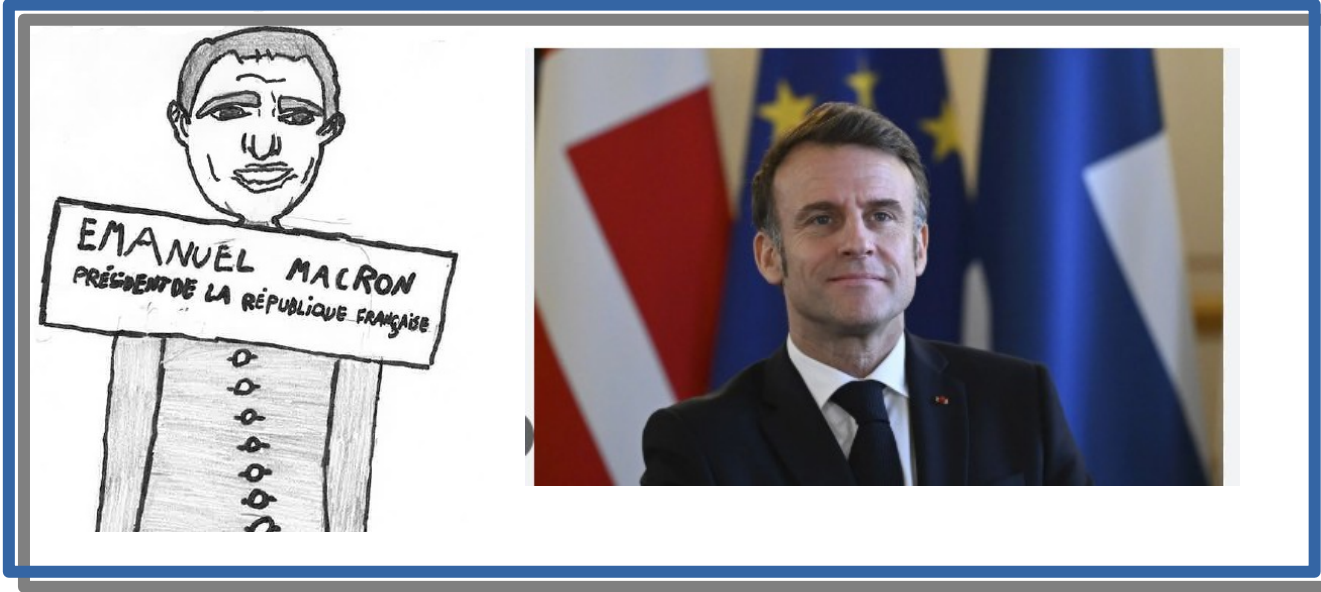


C'est le président de la République qui détient le pouvoir exécutif.

Il **promulgue** la loi quand elle est votée par les parlementaires ; cela veut dire qu'il signe la loi et confirme qu'elle doit être respectée par tous les Français.

La loi « paraît alors au Journal
Officiel ».





**C'est Emmanuel MACRON,
notre président de la
République, qui détient le
pouvoir exécutif.**

Dessins : Arthur et Guilhem.



**Le troisième pouvoir est le pouvoir
judiciaire : ce mot vient du mot « justice ».**



Ce sont les juges et les procureurs qui détiennent ce pouvoir. Ils rendent la justice et doivent faire respecter la loi.

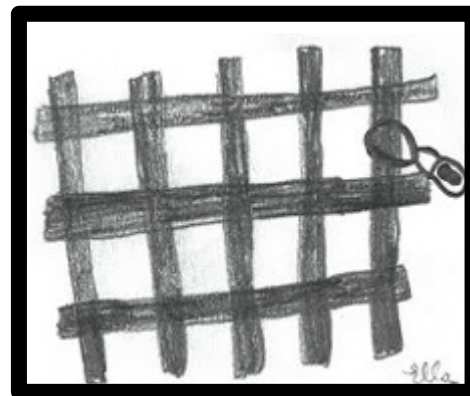
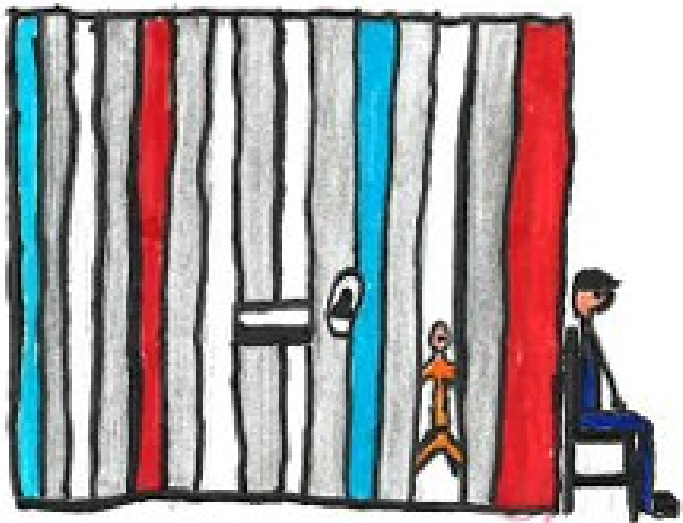
Dessins : Méline et Mila.



Dessin de Kiara.



Les juges et les procureurs sont chargés de punir (par une amende ou par une peine de prison) tous les citoyens qui commettent des fautes aux yeux de la loi.



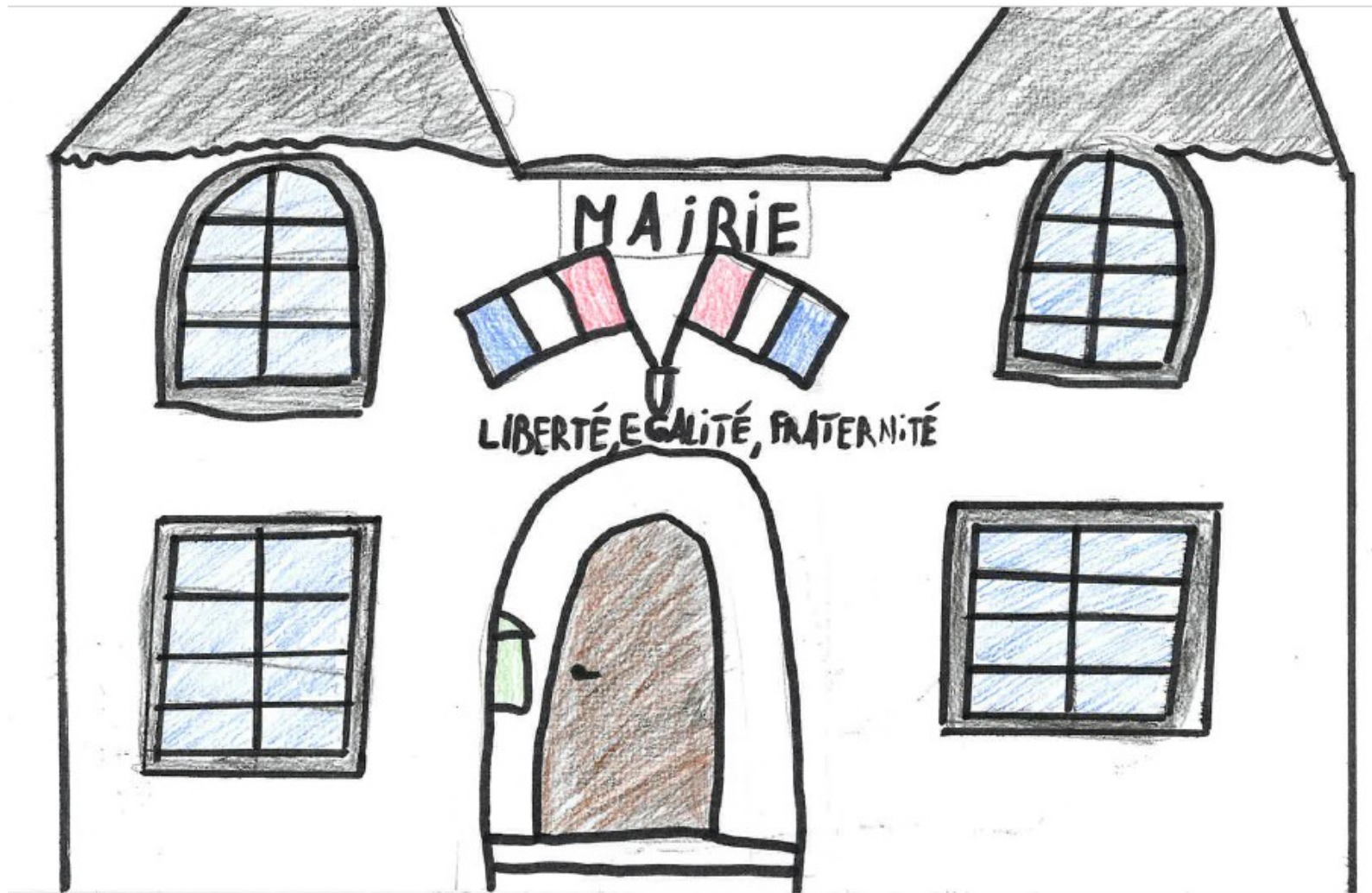
Pouvoir judiciaire

Dessins de Nolann, Mély, Victoria et d'Ella.

Dans une commune française, c'est le Maire qui détient le pouvoir judiciaire

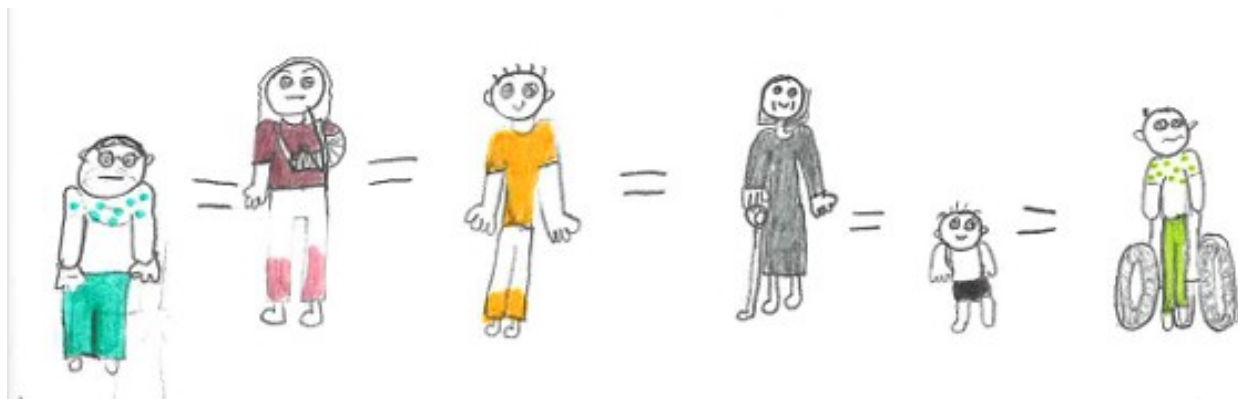
Il est chargé de faire respecter la loi dans la commune. Le Maire de Margencel, s'appelle Patrick BONDAZ.



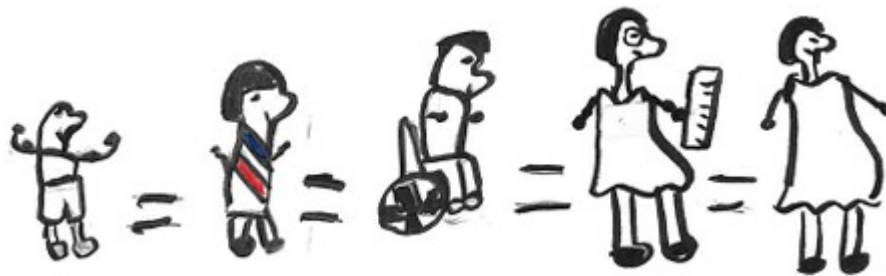


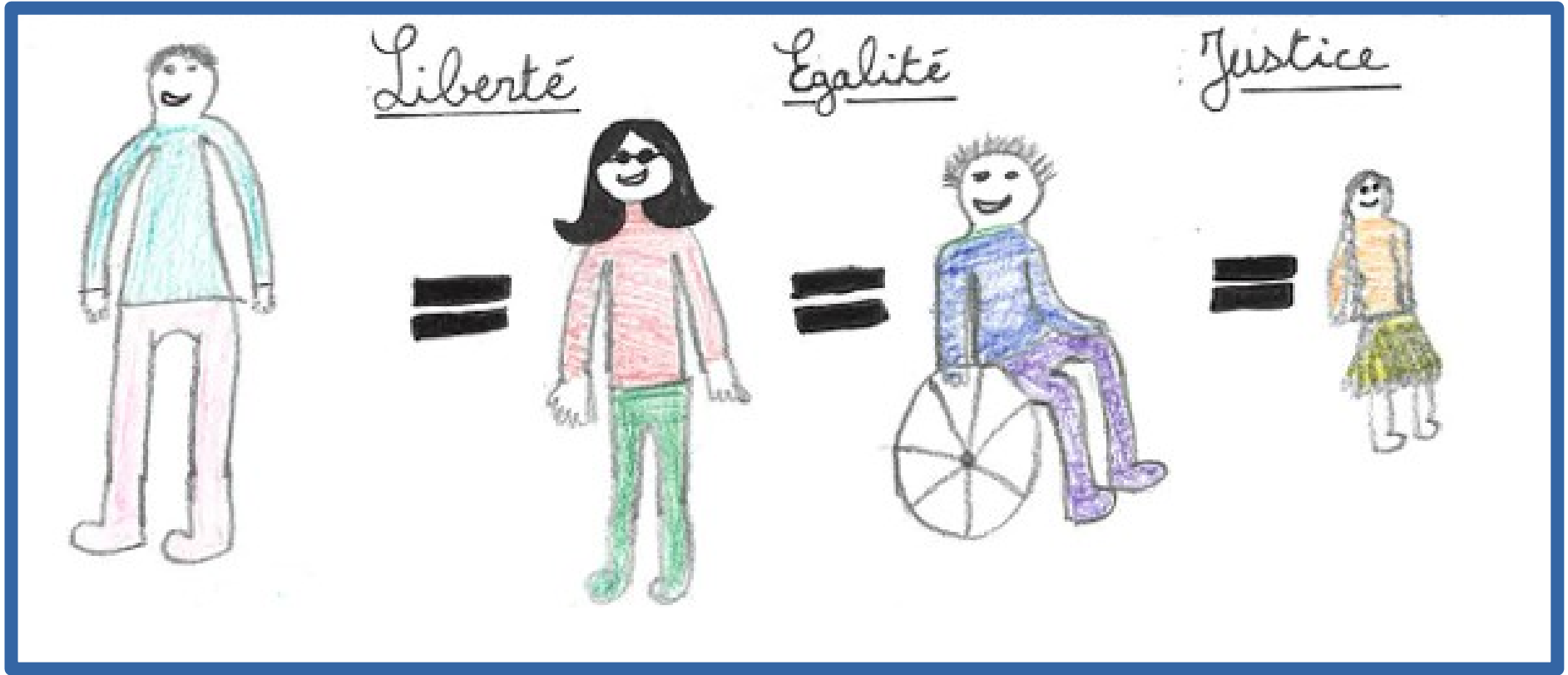
Dessin d'Oxane.

Cette séparation des trois pouvoirs garantit que les libertés, l'égalité entre tous les citoyens et la justice, sont respectées.



**liberté, égalité,
justice**





Dessin de Victoria.

Troisième partie

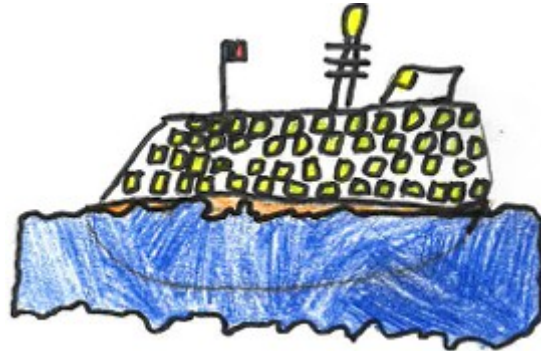
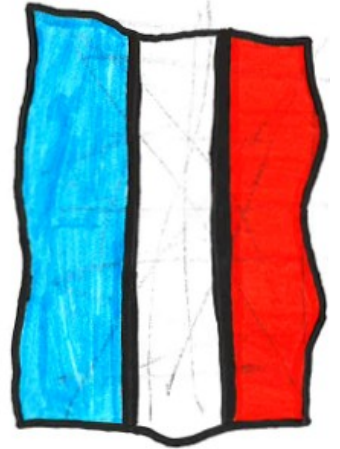
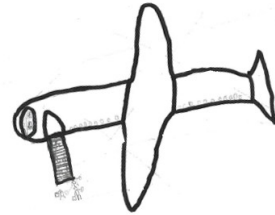
Dans une Démocratie, les Français ont des droits.



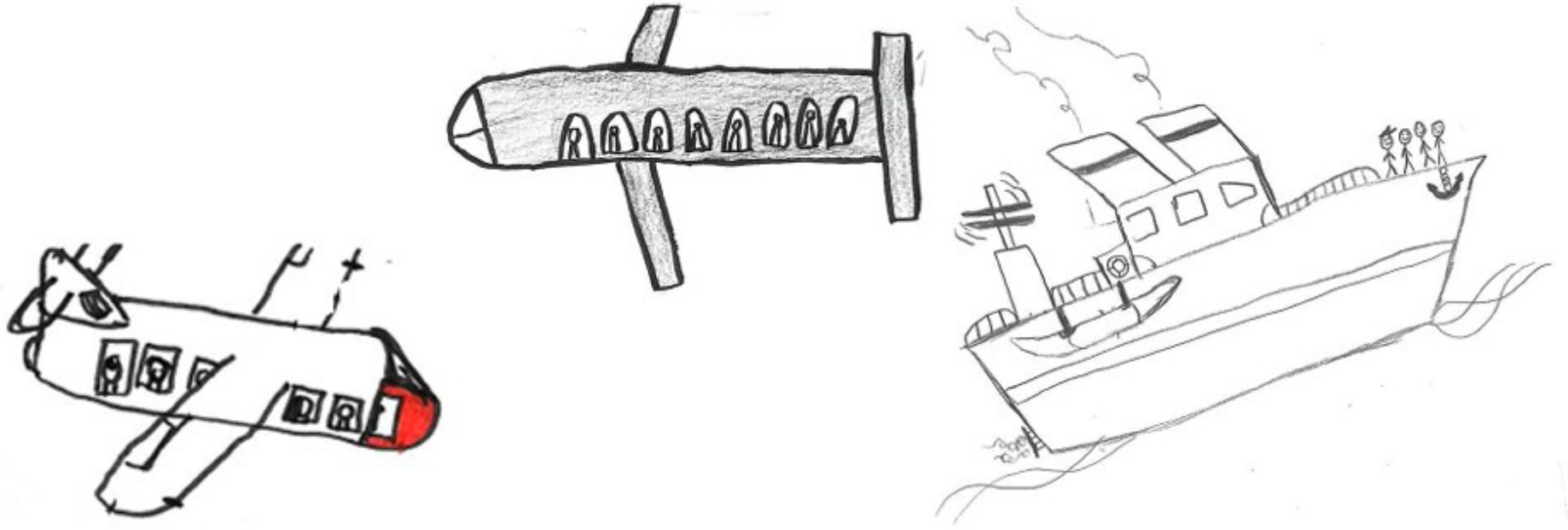
Dessins : Nolan, Nathan, Maily.

Vivre en Démocratie, c'est aussi vivre avec des droits. Les Français ont, par exemple :

- le droit de se déplacer librement.
- le droit de s'exprimer librement.
- le droit de pratiquer la religion de leur choix.

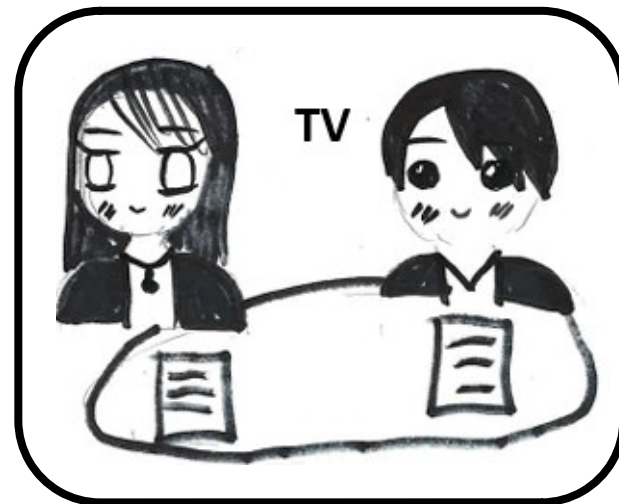
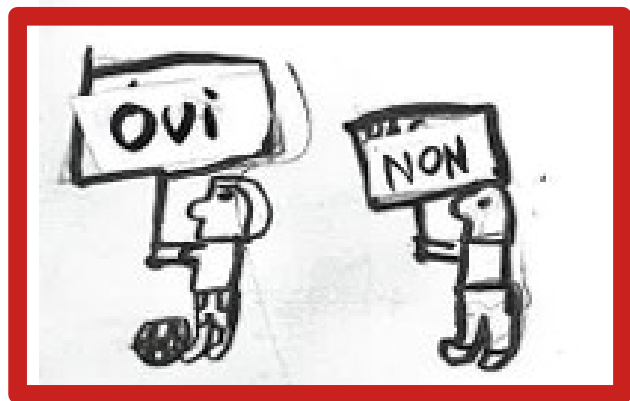


Nous avons le droit de nous déplacer librement pour le travail ou pour voyager dans de très nombreux pays.



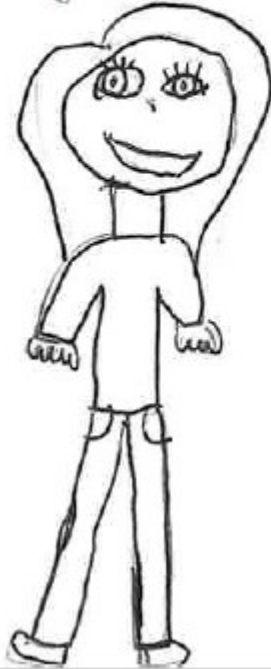
Dessins : Seth, Nathan et Aurèle.

Nous avons le droit de nous exprimer librement...

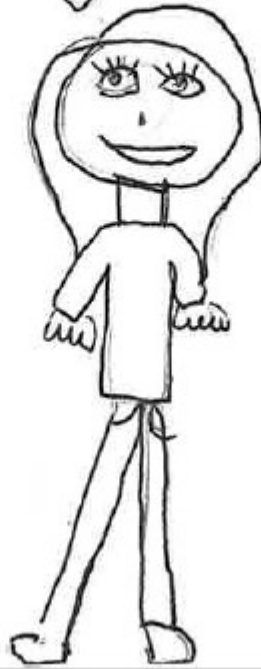


... à condition de respecter les autres.

C'est moi le
chef ici

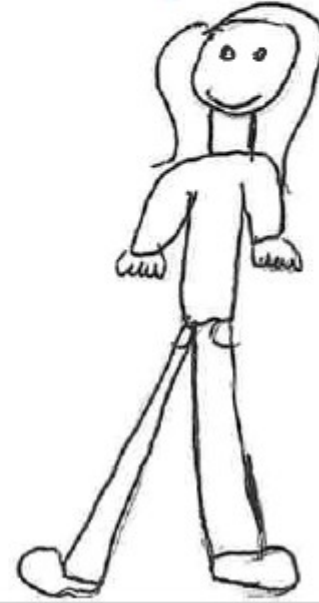


NON c'est
Moi



personne

personnes
n'est le chef on est
EGALx



Dessin de Kiara.

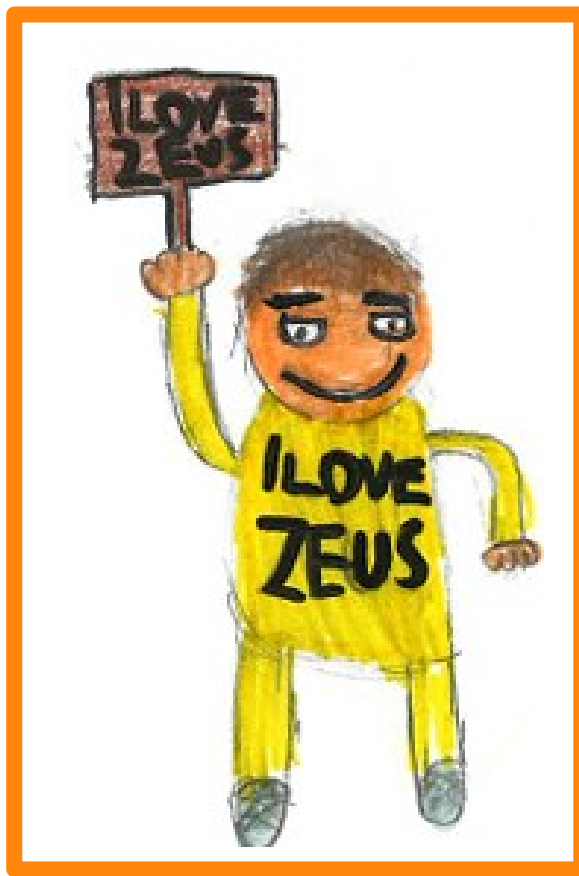
Grrrrrrrr....



**Hé ! Les gars, la
bagarre n'est pas une
solution !
Expliquez-vous
calmement !**



Nous avons le droit de pratiquer une religion ; mais nous avons aussi le droit de ne pas avoir de religion.



Dessins : Nolan, Angela, Manon, Mathis.

Quatrième partie



En France,
même les
enfants ont
des droits.



LES 10 PRINCIPAUX DROITS DE L'ENFANT

1. LA VIE

Le droit de vivre, de vivre en paix et d'être protégé ; le droit à la nourriture et à un toit.



2. L'IDENTITÉ

Le droit d'avoir un nom, une identité, une nationalité.



3. LA VIOLENCE

Le droit d'être protégé contre toutes formes de violences physiques ou psychologiques, contre les abus sexuels, la maltraitance, l'exploitation, les drogues, contre la guerre et l'enrôlement comme soldat ; le droit d'être aidé dans ces cas.



4. LA DISCRIMINATION

Le droit d'être aidé par son gouvernement et protégé contre toute forme de discrimination - en cas de pauvreté, ou en raison d'un handicap, ou de sa race, sa religion, son origine, son sexe.



5. LA FAMILLE

Le droit de vivre avec sa famille, de la voir, de ne pas être enlevé, d'être élevé par d'autres si les parents ne peuvent pas.



6. L'ÉDUCATION DE QUALITÉ

Le droit à une éducation de qualité, qui apprend aussi à vivre en paix, à respecter les autres personnes et à protéger l'environnement ; le droit à l'éducation sans discrimination.



7. L'INFORMATION

Le droit de s'informer et d'être informé, d'avoir accès aux informations ; le droit de connaître ses droits.



8. L'OPINION ET LES CHOIX PERSONNELS

Le droit d'exprimer son opinion et que celle-ci soit prise en considération ; le droit de choisir sa religion, ses amis ; le droit de se réunir.



9. LA SANTÉ ET LES SOINS

Le droit à la santé, aux soins, aux informations pour être en bonne santé, à des soins spécifiques en cas de handicap.



10. LE TEMPS LIBRE

Le droit d'avoir une vie privée, d'avoir des loisirs pour jouer et se reposer, d'être protégé contre le travail qui nuit ou qui empêche d'aller à l'école.



Nous avons étudié la Déclaration des Droits de l'Enfant.



**Les enfants ont
droit à
l'éducation.**



Dessins : Aïnoa et Ella.

Les enfants ont le droit d'avoir un toit et de vivre en famille.



Dessins : Nolann, et Maïly

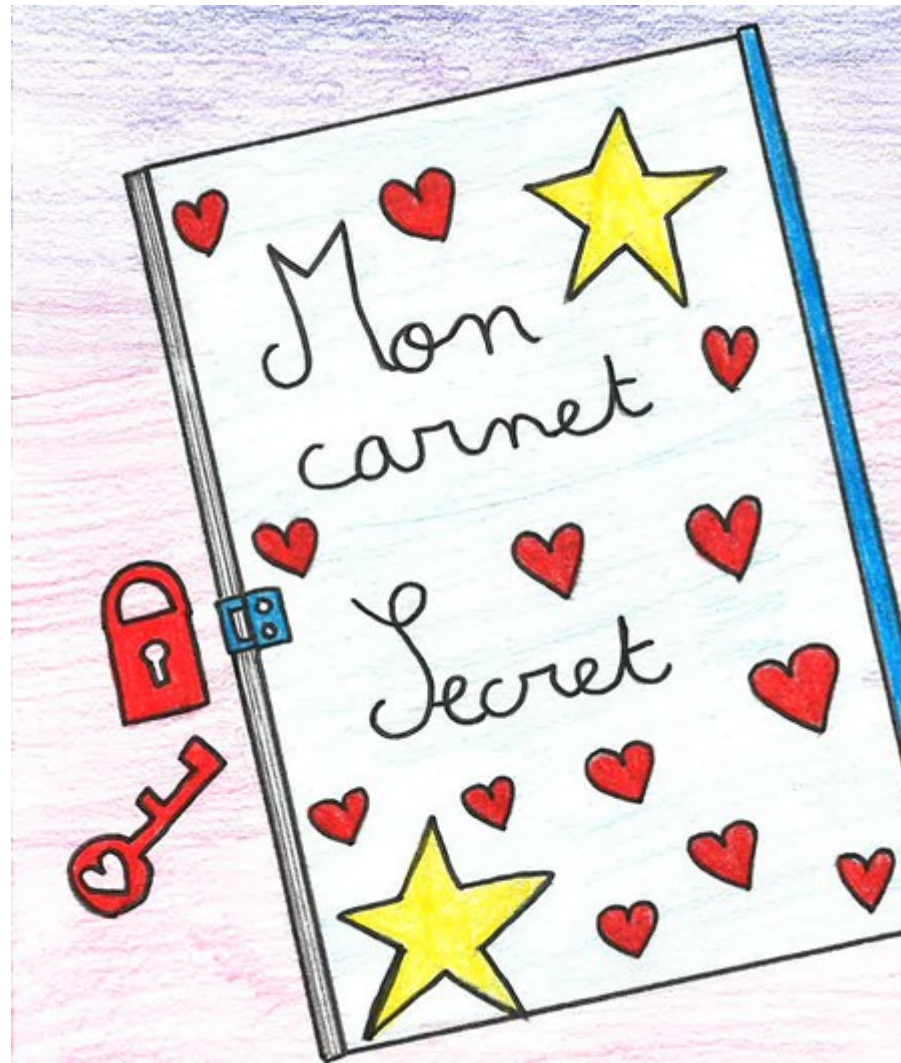


Les enfants ont le droit d'avoir un avis et de l'exprimer.



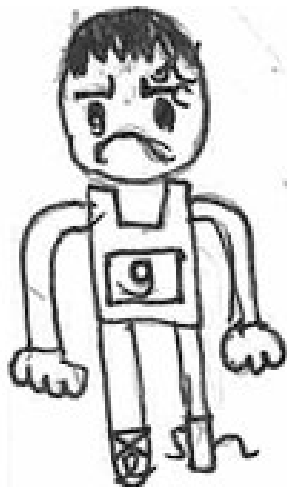
Dessins : Noan et Elina.

**Les enfants ont
le droit d'avoir
une vie privée.**





Les enfants ont le droit d'être protégés de la violence.





**Les enfants ont
le droit d'avoir
des loisirs.**



Dessins : Léonie, Ainoa, Maïly ,
Mélina et Evan.

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir d'stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la Laïcité au sein de leur établissement.



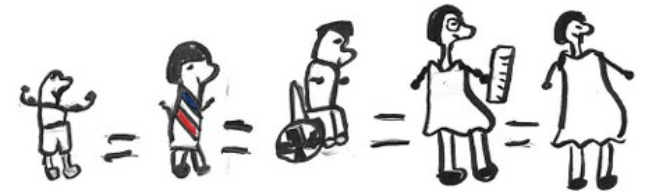
A l'école, nos droits – mais aussi nos devoirs – sont rappelés dans la Charte de la Laïcité. Ce texte est très important car il rappelle un certain nombre de règles pour bien vivre ensemble à l'école.

Par exemple, la charte indique que personne ne peut être exclu de l'école à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de son sexe.

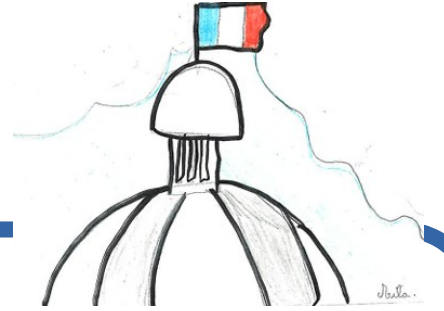
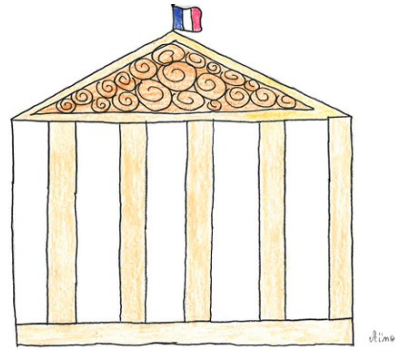
Elle signale aussi que personne n'a le droit d'insulter ou d'être violent. Les mots racistes et les insultes sont interdits.

Toutes ces règles simples nous permettent de nous sentir bien dans notre pays.

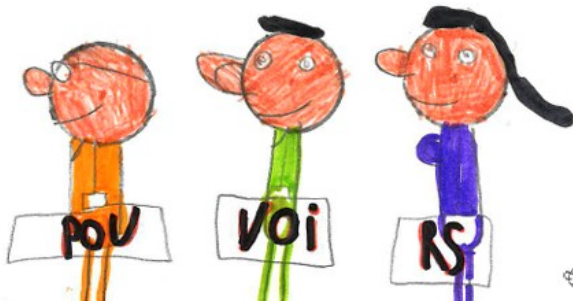




FIN



**Etes-vous prêts pour un
petit quiz ???**



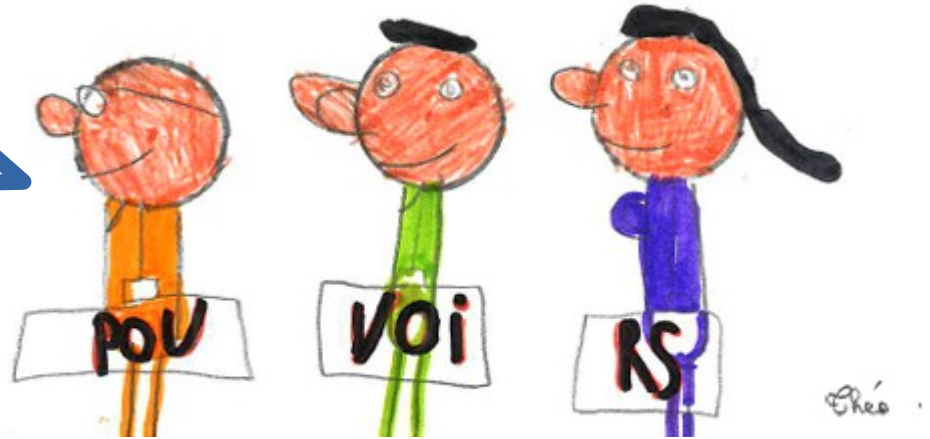


Est-ce que tu te souviens du sens du mot Démocratie ?

DEMOS veut dire : « le peuple », et KRATOS, veut dire : « le pouvoir ».

Le mot Démocratie signifie donc : « le pouvoir par le peuple ».

Comment s'appelle le pouvoir des personnes qui rédigent les lois ?



Le pouvoir législatif est détenu par les députés et les sénateurs car ils rédigent et votent les lois.

Combien y a-t-il de députés en France ?

Il y a 577 députés en France.



Combien y a-t-il de sénateurs en Haute-Savoie ?

Il y a 3 sénateurs en Haute-Savoie.



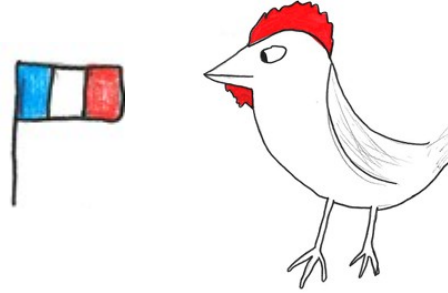


**Comment s'appelle
le pouvoir détenu
par les juges ?**

C'est le pouvoir judiciaire. Les juges sont chargés de rendre la justice et de punir par une amende ou une peine de prison, toute personne qui ne respecte pas la loi.



LA FRANCE est une DEMOCRATIE



Élèves de CM2
École primaire Henri CORBET
MARGENCEL



FIN

